



École  
**Madeleine-  
Brousseau**

## **Projet de procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenu le mercredi 24 janvier 2018, à 18 h 30, au salon du personnel**

Julie Mazerolle, présidente, Nicole Vaillancourt, parent, Maxime Bazinet, représentant au Comité de parents, Alain Boissé, substitut au Comité de parents, Samuel Busque, parent, Annik Paradis, enseignante, Chantal Beauclair, enseignante, Josée Monfils, enseignante, Julie Roy, technicienne au service de garde, Marie-Claude Grignon, secrétaire d'école, Éric Lemieux, directeur

### 1. Mot de bienvenue

Madame Julie Mazerolle, présidente, ouvre la rencontre, il est 18 h 36. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de monsieur Maxime Bazinet.

CE-27-2017

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2017

Le procès-verbal est adopté sur proposition de madame Chantal Beauclair.

CE-28-2017

### 4. Parole au public

Aucun public n'est présent.

### 5. Parole à la technicienne du service de garde

Madame Julie Roy, technicienne au service de garde, dresse le bilan du mois de décembre.

- Le marché de Noël a été un succès, belle participation des parents de L'OPP et des élèves.



- Les prochaines journées pédagogiques seront les 29 et 30 janvier prochain.
- La période d'inscription du 5 février au 16 février, si la tendance se maintient, il y aura encore une augmentation des inscriptions au service de garde.
- Augmentation du tarif au service de garde depuis le 1<sup>er</sup> janvier, augmentation de 8.10\$ à 8.15\$.

#### 6. Parole au directeur (informations)

Monsieur Lemieux présente quelques points d'information :

- La location de locaux à la Ville permettra de financer l'aménagement ainsi que la décoration de la bibliothèque, les membres de l'OPP seront invités pour le choix des meubles.  
La campagne de financement permettra également l'achat d'un TNI et d'une cage pour le projecteur.
- De l'ergothérapie en classe est maintenant offerte aux élèves de 1<sup>re</sup> année. Des activités motrices sont offertes aux élèves, permettant ainsi de dépister les problématiques et de trouver des mesures correctrices. Des évaluations peuvent être ainsi faites à la demande de l'école menant éventuellement à des thérapies dont les coûts sont défrayés par l'école.
- Le conseil des élèves participera à l'évènement de plantation d'un arbre ce printemps.
- Nous avons ramené pratiquement le solde des factures scolaires à 0.00 \$ en jumelant les effets scolaires et les sorties éducatives complémentaires sur une même facture et en l'acheminant aux parents à la fin du mois de septembre ce qui constitue une pratique efficace.
- Conséquemment à la tempête du 23 janvier dernier, la journée pédagogique pour force majeure du 3 avril prochain est annulée et devient une journée d'école.

#### 7. Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Bazinet, représentant au Comité de parents, présente les sujets abordés lors de la dernière séance de ce comité tenue le 14 décembre dernier.

- Consultation pour embauche du protecteur de l'élève

- Adoption du calendrier scolaire
- Madame Roberge, présidente de la CSP, a été interviewée à la télé communautaire
- Amendement des règles budgétaires
- Frais chargés aux parents.

#### 8. Adoption budgétaire pour les mesures dédiées et protégées (adoption)

Monsieur Lemieux présente ce dossier.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a reçu une somme d'argent du gouvernement afin de la redistribuer intégralement aux écoles sous forme de mesures dédiées et protégées;

Considérant que l'école Madeleine-Brousseau a reçu la totalité de ces sommes :

Considérant que la direction propose de dépenser les sommes telles que présentées dans le document ministériel portant sur la reddition de comptes;

Il est proposé par monsieur Maxime Bazinet que le conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau soit en faveur de la gestion du budget pour les mesures dédiées et protégées tel que proposé par la direction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-29-2017

#### 9. Représentant de la communauté (information)

Madame Julie Mazerolle, présidente du conseil d'établissement, fait lecture d'un courriel reçu d'une citoyenne. La dame s'informe sur la procédure pour devenir représentant de la communauté.

Monsieur Lemieux explique la procédure aux membres du conseil ainsi que le rôle du représentant de la communauté. Madame Mazerolle communiquera avec la citoyenne et un suivi en sera fait le 28 mars prochain.

#### 10. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 27

Il est proposé par madame Annik Paradis de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité.

CE-30-2017

Madame Julie Mazerolle, présidente

Monsieur Éric Lemieux, directeur